

COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 7 juin 2010 et a délibéré sur les affaires suivantes :

En préalable, Mme MAZÉ Fabiola, adjoint administratif à mi-temps, a été présentée au conseil municipal. Elle vient d'être recrutée au 1^{er} juin 2010. Elle secondera le secrétaire dans de nombreuses tâches.

En urbanisme

Concernant le PLU en cours d'étude, Madame le Maire a précisé certaines démarches auprès du SDIS et du Conseil Général. Ces derniers maintiendront leurs équipements respectifs dans leur état actuel. Cependant concernant la RD 947, le Conseil Général recherchera toute solution pouvant améliorer les entrées et sorties de circulation avec le village et l'Abbaye.

Côté voirie et cimetière

Les tarifs du cimetière ont été revus comme suit à partir du 1^{er} Juillet 2010 :

- Concession cinquantenaire 60 €

Aucune concession perpétuelle ne sera plus accordée. Les concessions existantes seront maintenues et reprises en cas de constat d'abandon.

Les travaux du columbarium sont terminés.

Les tarifs sont les suivants :

- Mise à disposition d'une case (pouvant contenir jusqu'à deux urnes)
Tarif : 10 ans 200 €
30 ans 450 €

- Un jardin du souvenir est créé et recueillera les éventuelles dispersions de cendres (le coût sera de 50 €).

Concernant la reconstruction des murs du cimetière, les travaux débuteront en Septembre. Ils seront réalisés par l'entreprise ASPIRE sur la base d'un marché de 52 588,63 € TTC.

Les travaux de voirie 2010 sont commandés. Ils seront réalisés par l'entreprise Hardouin sur la base d'un marché de 35 345,69 € TTC pour le lot entretien, et d'un autre marché de 5 860,40 € TTC pour le lot travaux neufs.

Un fleurissement du secteur du bassin de rétention (Grand Clos) est envisagé à partir d'Octobre prochain.

Une étude de petit parking près du cimetière est demandée à la DDT, 8 à 10 voitures peuvent y trouver place.

Il est demandé au Conseil Général de poursuivre son étude de piste cyclable vers le terrain de foot.

La clôture du stade est programmée. Elle sera réalisée par les employés communaux.

Un renforcement du fléchage Loire à Vélo a été demandé. Des panneaux seront mis en place.

Concernant l'installation d'appuis-vélos par l'Office de Tourisme un complément de 245 € sera versé à celui-ci.

Les appels d'offres concernant les travaux du Presbytère et logements écoles sont en cours. La réalisation des travaux est prévu à partir de Septembre / Octobre prochain.

Concernant le presbytère, une souscription est lancée par la Fondation du Patrimoine le 25 Juin à partir de 18 heures sur les lieux mêmes. Les locaux du presbytère seront ouverts au public. Les travaux envisagés seront présentés.

Dans ces mêmes locaux aura lieu une exposition du 11 au 19 Septembre prochain dans le cadre de la « semaine enchantée ». Une convention est passée avec le Pays Saumurois, organisateur, et les artistes concernés.

Concernant Juillet il pourra y avoir aussi une exposition réalisée par les artisans locaux.

Concernant les ateliers communaux il sera étudié la possibilité de récupération des eaux pluviales dans un but d'arrosage annuel des massifs de fleurs.

La prochaine réunion aura lieu :

Le Mercredi 30 Juin 2010 à 20h30.

Fontevraud, le 14 Juin 2010

Le Maire,
R. CATIN